



## AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

**Assemblée publique de consultation  
Demande de dérogation mineure pour l'implantation d'une résidence  
inférieure à 12,0 mètres de la limite avant du terrain**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, qu'avant la séance du conseil du 2 avril 2019, sera tenue une assemblée de consultation concernant la demande de dérogation mineure en rubrique.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en début de la séance du 2 avril 2019 à 19h30.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 13 mars 2019.

Sylvie Gosselin, MBA, DMA  
Directrice générale – secrétaire-trésorière